Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 2 avril 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 21 mars dernier, le député de Bonaventure déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant :

- « à l'Assemblée nationale de mandater la Commission de la santé et des services sociaux pour faire le bilan des actions gouvernementales passées et actuelles face à la prévention du cancer afin d'élaborer un plan d'action audacieux face à cette pandémie;
- que la commission définisse une stratégie nationale interministérielle cohérente de lutte contre le cancer afin de faire du Québec la nation la plus avant-gardiste en Amérique du Nord en matière de prévention du cancer;
- qu'à cette fin elle convoque les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Environnement et, au besoin, tout autre ministère. »

Les préoccupations soulevées par cette pétition sont importantes. La prévention du cancer et les services aux personnes touchées par cette maladie sont déjà au cœur des préoccupations et des actions de mon ministère. Dans le contexte où plusieurs initiatives sont déjà en place pour aborder les enjeux soulevés par les signataires, la tenue d'une commission parlementaire n'apparait pas requise.

... 2

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Il existe une forte corrélation entre l'âge et le risque de cancer. Cette corrélation explique une part importante de l'augmentation de l'incidence des cancers qui est observée au Québec et ailleurs dans le monde. Par ailleurs, les principales actions nécessaires pour réduire de façon marquée le risque de cancer sont bien connues, il s'agit notamment de l'abstinence tabagique, de l'adoption d'une vie physiquement active, d'une saine alimentation et d'une diminution de la consommation d'alcool. Malgré la mise en œuvre de toutes ces mesures, des cas de cancer vont quand même survenir. Des mesures complémentaires sont donc nécessaires, par exemple le dépistage et l'identification précoce des cas de cancer, de même que l'accessibilité et la qualité des soins et services, comme le propose le Plan directeur en cancérologie.

Des progrès importants restent à accomplir dans l'atteinte de ces cibles, mais la plupart de ces composantes sont déjà en place soit au niveau du Programme national de santé publique, du Plan directeur en cancérologie et de la Politique gouvernementale en prévention, laquelle a une portée gouvernementale et implique un leadership partagé entre les ministères et les organismes concernés à tous les paliers de l'administration publique.

En conséquence, il apparaît difficile de voir quelle serait la valeur ajoutée d'une commission parlementaire, comme le proposent les pétitions déposées.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) compte depuis 1998 sur un Programme québécois de lutte contre le cancer. Les orientations qui y sont associées depuis – Plan directeur et plans d'action annuels – font l'objet de consultations auprès des groupes communautaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des associations professionnelles. De plus, dans la détermination des priorités et actions en matière de prévention du cancer, la Direction générale de cancérologie collabore étroitement avec la Direction générale de la santé publique.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas recommandé de donner suite aux pétitions déposées.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-03169